Hauts-de-France, Nord
Aubers

Casemate à mitrailleuse 118

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59004795
Date de l'enquête initiale : 2012
Date(s) de rédaction : 2014
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate
Précision sur la dénomination : casemate à mitrailleuse
Appellation : 118, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : 2014, 0C, 717

Historique

Située sur la crête d'Aubers cette casemate à mitrailleuse fait partie, avec d'autres édifice de même type, de la seconde position des lignes allemandes. On peut dater sa construction autour de 1917.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Cet édifice, construit en partie de blocs de béton préfabriqués, est symétrique selon un axe transversal. On trouve sur son couvrement une cuve trapézoïdale, peu profonde, destinée à accueillir l'affût de la mitrailleuse. Celle-ci nécessitait la présence de 3 personnes : un mitrailleur, un servant, alimentant l'arme et enfin un troisième dirigeant le tir. Des échelons métalliques permettent l'accès à la banquette de tir. Il dispose de deux entrées latérales, chacune protégée par un couloir en chicane. L'intérieur se compose de deux salles séparées par un mur de refend. Chaque salle dispose de trois ouvertures de tir : un créneau de fusillade couvre l'entrée en chicane et deux autres le côté et l'avant de l'édifice. Les créneaux assurant les abords de l'édifice sont doté d'une niche à munitions.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ; béton, parpaing de béton
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée
Type(s) de couverture : terrasse
Escaliers :

Typologies et état de conservation

Typologies : entrée en chicane ; banquette de tir ; niche à munitions
État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents figurés

- **Photographie aérienne du 07/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 33116).

- **Photographie aérienne du 03/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 33102).

Illustrations

Position de l'édifice (cercle du haut) sur une vue générale réalisée à partir de deux photos aériennes britanniques du 3 et 7 septembre 1918. La seconde position allemande est matérialisée en mauve. Au nord-est, la voie ferrée Michon.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900018NUCA

Détail de l'image précédente (photographie aérienne britannique du 3 septembre 1918). On note la présence d'un bâtiment, de plan carré, qui lui est adossé au nord-ouest.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900021NUCA

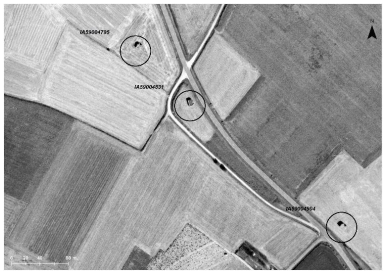

Position de l'édifice (cercle du haut) sur une photographie aérienne du 3/3/1990 (IGN, Geoportail).
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900019NUCA

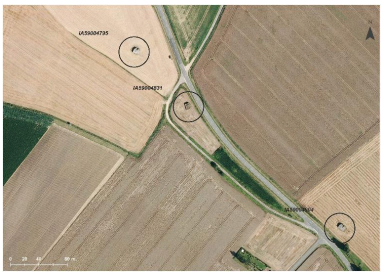

Situation de l'édifice (cercle du haut) sur une photographie aérienne de 2014.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900020NUCA

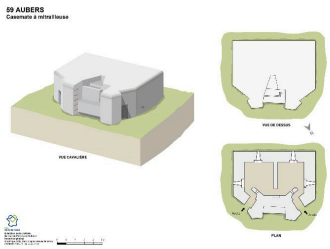

Plans et vue cavalière d'après des relevés de terrain.
Dess. Eddy Stein
IVR32_20165901740NUD

Elévation nord. On remarque les deux entrées latérales et la position de la mitrailleuse, au centre.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901041NUCA

Elévation nord. La banquette de tir, accessible par échelons métalliques, comprend, au centre la position du mitrailleur et à droite, celle du servant

Vue générale vers l'ouest, entrée sud-est.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901042NUCA

Vue générale vers le nord. Sur l'élévation sud (à gauche) à mi-hauteur, deux créneaux de fusillade. Un seul créneau sur la face est

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901046NUCA

Vue générale vers le sud.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901044NUCA

Vue générale, vers le sud. Entrée ouest dont on peut apercevoir le créneau de fusillade de l'entrée en chicane. A gauche, l'accès à la banquette de tir
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901045NUCA

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901043NUCA

Blocage de l'affût de l'arme sur le toit, vers sud
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901048NUCA

Blocage de l'affût de l'arme sur le toit, vers le nord-ouest
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901051NUCA

Blocage de l'affût de l'arme sur le toit, vers le sud-est
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901050NUCA

Blocage de l'affût de l'arme sur le toit, vers le nord
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901049NUCA

Entrée en chicane ouest. protégée par un créneau de tir.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901060NUCA

Vue intérieure,entrée en chicane ouest
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901055NUCA

Entrée en chicane ouest et son créneaux de tir. A gauche, ouverture de tir de l'élévation ouest et sa niche à munitions (dessous)
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901054NUCA

Salle est, créneau de tir vers l'est
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901058NUCA

Salle est. couloir de sortie en chicane avec son crénea de tir.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901056NUCA

Salle est avec, à gauche, le mur de refend endommagé et, à droite, la sortie en chicane
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901057NUCA

Depuis l'entrée en chicane est, ouvertures de tir de l'élévation est
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901052NUCA

Vue depuis la salle est du mur est
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20165901053NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Position de l'édifice (cercle du haut) sur une vue générale réalisée à partir de deux photos aériennes britanniques du 3 et 7 septembre 1918. La seconde position allemande est matérialisée en mauve. Au nord-est, la voie ferrée Michon.

Référence du document reproduit :

- **Photographie aérienne du 07/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 33116).

IVR32_20175900018NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
Date de prise de vue : 1918
(c) Imperial War Museum, London, United-Kingdom ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail de l'image précédente (photographie aérienne britannique du 3 septembre 1918). On note la présence d'un bâtiment, de plan carré, qui lui est adossé au nord-ouest.

Référence du document reproduit :

- **Photographie aérienne du 03/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 33102).

IVR32_20175900021NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) Imperial War Museum, London, United-Kingdom ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

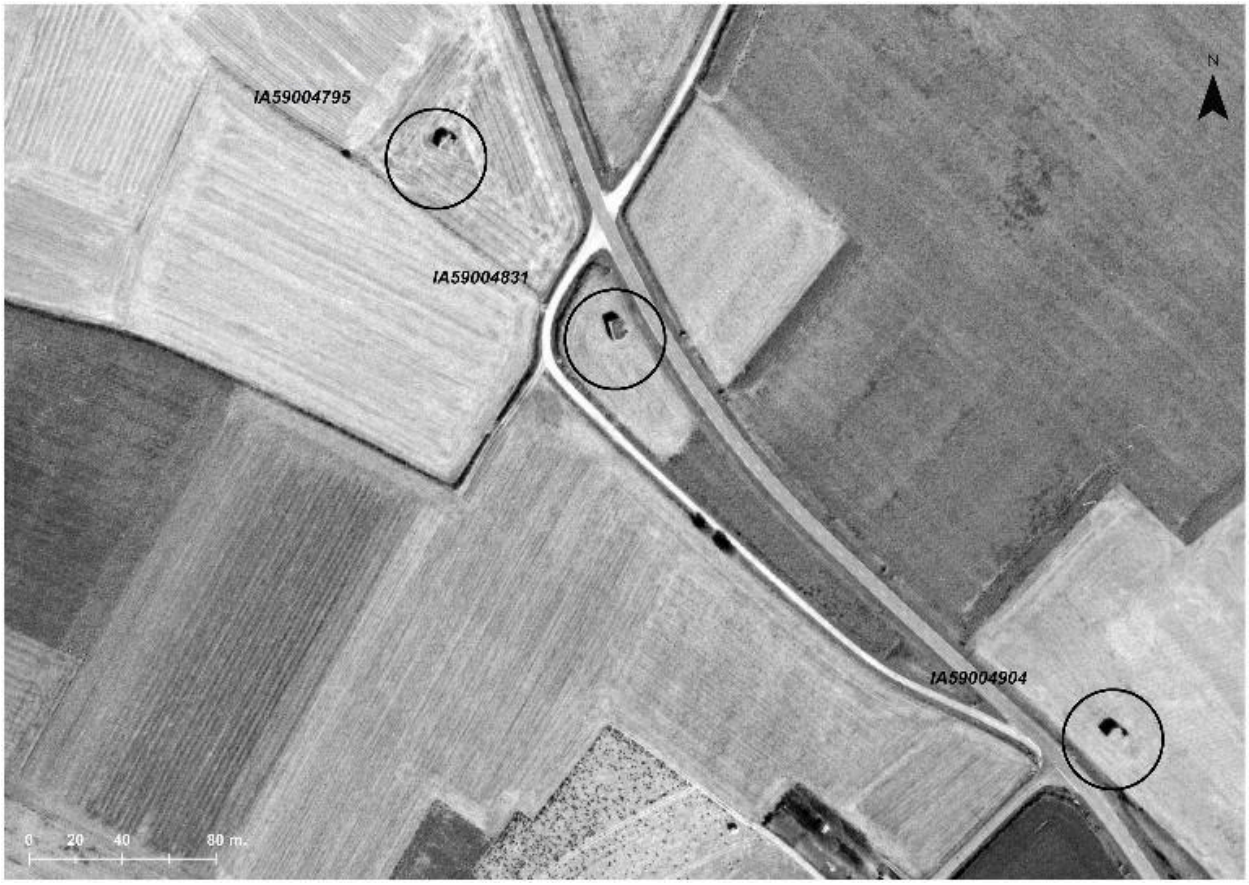

Position de l'édifice (cercle du haut) sur une photographie aérienne du 3/3/1990 (IGN, Geoportail).

IVR32_20175900019NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

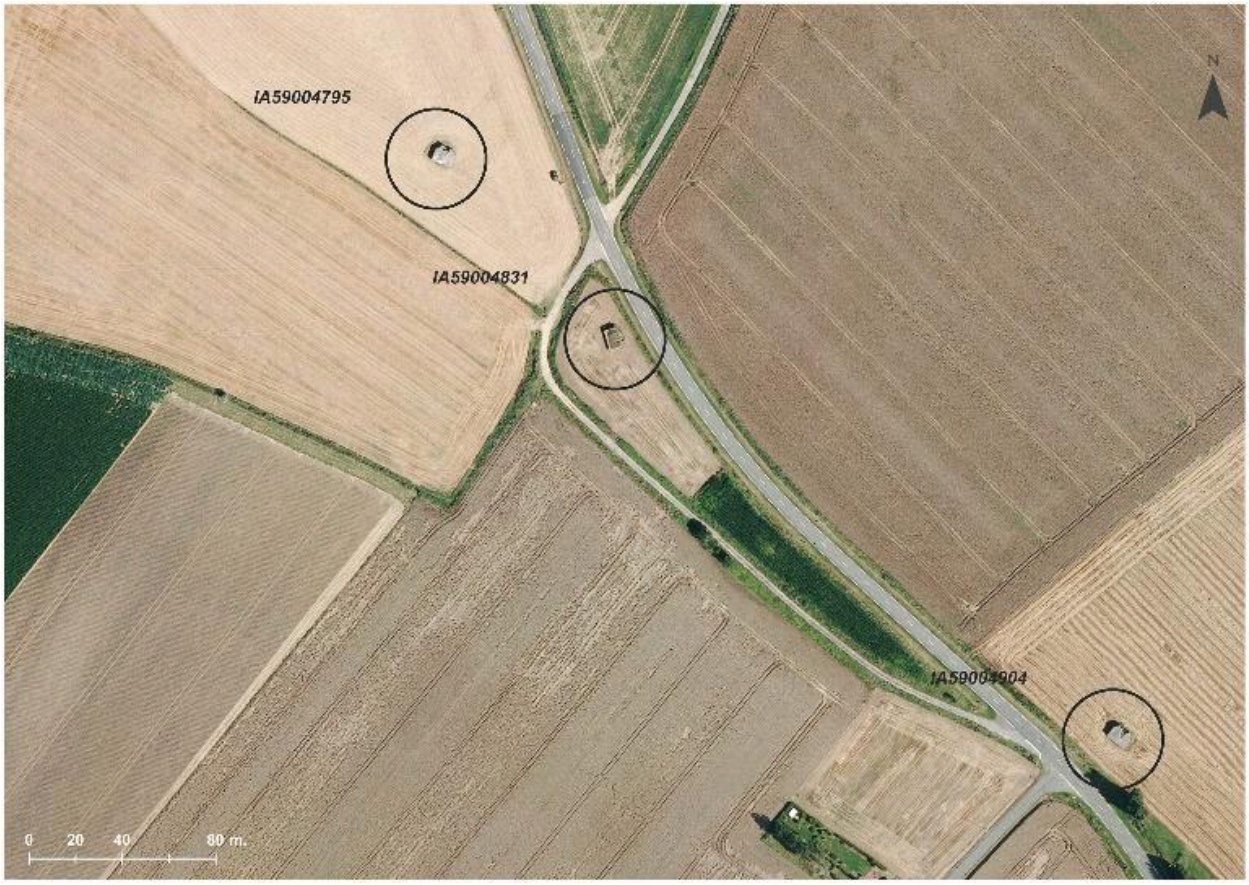

Situation de l'édifice (cercle du haut) sur une photographie aérienne de 2014.

IVR32_20175900020NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette
(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

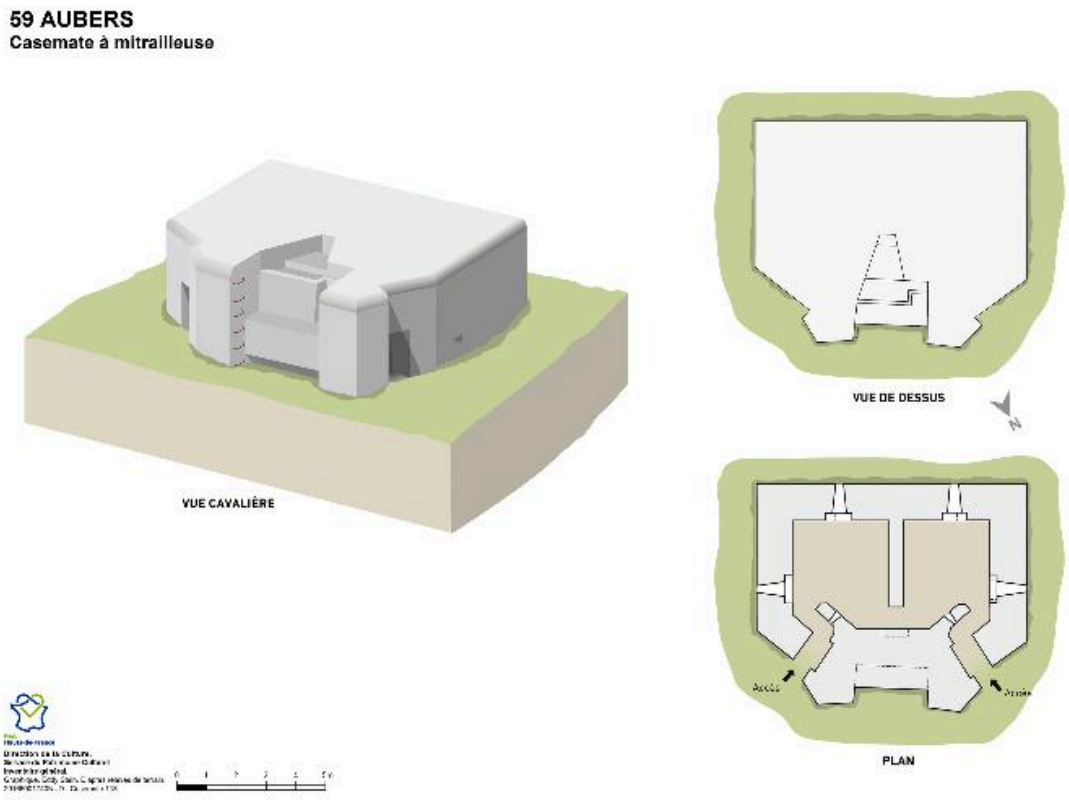

Plans et vue cavalière d'après des relevés de terrain.

IVR32_20165901740NUD
Auteur de l'illustration : Eddy Stein
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Elévation nord. On remarque les deux entrées latérales et la position de la mitrailleuse, au centre.

IVR32_20165901041NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Elévation nord. La banquette de tir, accessible par échelons métalliques, comprend, au centre la position du mitrailleur et à droite, celle du servant

IVR32_20165901046NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale vers l'ouest, entrée sud-est.

IVR32_20165901042NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale vers le nord. Sur l'élévation sud (à gauche) à mi-hauteur, deux créneaux de fusillade. Un seul créneau sur la face est

IVR32_20165901043NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale vers le sud.

IVR32_20165901044NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale, vers le sud. Entrée ouest dont on peut apercevoir le créneau de fusillade de l'entrée en chicane. A gauche, l'accès à la banquette de tir

IVR32_20165901045NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Blocage de l'affût de l'arme sur le toit, vers sud

IVR32_20165901048NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Blocage de l'affût de l'arme sur le toit, vers le nord-ouest

IVR32_20165901051NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Blocage de l'affût de l'arme sur le toit, vers le sud-est

IVR32_20165901050NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Blocage de l'affût de l'arme sur le toit, vers le nord

IVR32_20165901049NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Entrée en chicane ouest. protégée par un créneau de tir.

IVR32_20165901060NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue intérieure,entrée en chicane ouest

IVR32_20165901055NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Entrée en chicane ouest et son créneaux de tir. A gauche, ouverture de tir de l'élévation ouest et sa niche à munitions (dessous)

IVR32_20165901054NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Salle est, créneau de tir vers l'est

IVR32_20165901058NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Salle est. couloir de sortie en chicane avec son crénea de tir.

IVR32_20165901056NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Salle est avec, à gauche, le mur de refend endommagé et, à droite, la sortie en chicane

IVR32_20165901057NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Depuis l'entrée en chicane est, ouvertures de tir de l'élévation est

IVR32_20165901052NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue depuis la salle est du mur est

IVR32_20165901053NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation